

## PREFET DE LA MOSELLE

## Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN

Tél.: 03 87 28 30 80 Fax: 03 87 02 79 32

Mél :pascal.ridgen @moselle.gouv.fr

Réf.: PR

Dossier de déclaration au titre du code de

l'environnement concernant la réalisation d'un

forage d'eau pour alimentation d'un élevage de

volaille et de bovins à Vittoncourt

PJ: Dossier de déclaration

Récépissé de déclaration Courrier de notification Fiche descriptive du IOTA

Monsieur le Maire.

de la commune de **57580 VITTONCOURT** 

Monsieur le Maire

Metz, le 0 1 DEC. 2017

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Réalisation d'un forage d'eau destiné à l'alimentation et aux besoins annexes d'un élevage de volaille et de bovins à VITTONCOURT

Ce dossier a été déposé par : M. ISLER Philippe demeurant au 1, rue Principale à Vittoncourt

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «récépissé de déclaration n° 57-2017-00449 en date du 27 octobre 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'eau

Valérie ANTOINE-POTIER